Débat sur les frais de scolarité – Quelques statistiques et arguments pour vous aider à faire un choix éclairé

Marc Frappier, Ph.D.
Professeur titulaire
Département d'informatique
Université de Sherbrooke

12 avril 2012

Tous les documents et figures cités sont accessibles sur internet. Vous n'avez qu'à cliquer pour aller à la source.

Arguments pour la hausse frais de scolarité (avec contre-arguments)

1. Les universités québécoises sont sous-financées par rapports aux autres universités canadiennes.
    a. C'est vrai, mais ce n'est pas un argument pour la hausse.
    b. Il faut plutôt trouver la bonne source de financement.
2. Les pauvres financent les riches quand les frais sont bas.
    a. Si c'est le cas, alors la Scandinavie, zone de pays progressistes et égalitaires, peut maintenant être qualifiée de rétrograde!!!
    b. Les pays où les frais de scolarité sont les plus élevés sont aussi ceux où l'écart entre les riches et les pauvres est le plus grand, et ceux où ils sont les plus bas sont ceux où l'écart est le plus faible.
    c. Les contribuables gagnant >= 50 000 $ représentent 22,4 % des contribuables et paient 88 % du total de l'impôt des particuliers. Les bacheliers paieront largement leur part après leurs études.
    d. 36,8 % des contribuables ne paient pas d'impôt;
    e. Les contribuables gagnant moins de 20 000 $ par année (soit 39,3 % des contribuables) ont globalement reçu 1,8 G$ en crédits d'impôt remboursables, (donc contribution fiscale nette négative).
        i. ie, impôt à payer = 151 M$, crédits d'impôt remboursables = 1,936 G$, ce qui leur donne un transfert net de 1,8 G$
        Voir Statistiques fiscales des particuliers, 2009, Min. Fin. Qc
3. Le niveau des frais de scolarité n'a pas d'influence sur l'accessibilité ou le niveau de scolarisation
    a. Dans le meilleur des cas, la hausse a un effet nul
    b. Ceux qui n'ont pas accès aux bourses sont les plus affectés, soit 71 % des étudiants.
    c. Dans le pire des cas, elle a un impact négatif
    d. Ce n'est sûrement pas en haussant les frais qu'on attirera les plus pauvres, ou bien la classe moyenne qui n'a pas accès aux prêts et bourses.
    e. Le Québec est la province qui a le plus progressé au Canada depuis 30 ans en termes de taux de scolarisation post-secondaire.
    f. Entre autres, le CEGEP performe très bien, car il est gratuit, contrairement aux autres provinces canadiennes où les frais de scolarité de 3K$ à 4K$ par année.
4. La hausse est annulée pour ceux qui bénéficient de bourses
    a. C'est vrai; leur bourse sera augmentée du même montant que la hausse.

b. Par contre, ce financement des bourses est puisé à même les fonds obtenus par la hausse. Donc, ce fardeau est partagé par un très petit nombre, ceux n'ayant pas droit à une bourse (71 % des étudiants) au lieu de l'ensemble de la population via l'impôt sur le revenu. C'est donc une mesure injuste pour la classe moyenne qui envoie ses enfants à l'université.

5. Revenir au niveau de 1968 (Payer leur juste part)
    a. En quoi « 1968 » représente-t-il le juste niveau?
        i. En 1968, l'objectif fixé était de geler les frais pour atteindre la quasi gratuité!
    b. Pourquoi seulement les frais de scolarité?
        i. Répartition du fardeau fiscal entreprises/particuliers
        ii. Dette per capita
        iii. Ratio travailleur/retraité
    c. Il est incohérent de vouloir revenir en arrière sur un seul paramètre de la société de 1968. En quoi cela est-il plus juste?
6. Les frais les plus bas au Canada.
    a. Mais le fardeau fiscal des particuliers le plus élevé.
    b. Au Québec, on paie plus après et moins avant.
    c. Un diplômé universitaire ontarien est gagnant par rapport à un québécois après quelques années :
        i. 16 000 $ de plus pour un bac en Ontario, mais ~5 000 $ de moins d'impôt par année pour le reste de sa vie par rapport au québécois.
7. Les étudiants ont les moyens de payer
    a. Comment?
        i. En travaillant plus?
        ii. En s'endettant plus?
        iii. En demandant aux parents?
            1. Et si les parents n'ont pas les moyens?
            2. Les parents ont les moyens, mais ne veulent pas payer parfois.
8. Et le remboursement proportionnel au revenu (RPR) proposé par le gouvernement?
    a. Ça ne baisse pas les frais de scolarité; la barrière financière d'accès demeure.
    b. Sans la hausse, cette mesure peut être intéressante; elle ne doit pas être vue comme un compromis pour la hausse des frais de scolarité; ce sont deux enjeux distincts.
    c. Les dangers de l'attrait du RPR :
        i. Souvent un prélude à une hausse plus forte des frais de scolarité et à des frais variables en fonction de la valeur économique de chaque programme. La perspective de s'endetter devient alors encore plus décourageante pour les classes à faible revenu.
        ii. En résumé, il s'agit souvent d'un pas de plus vers l'individualisation des coûts de l'éducation. L'impôt progressif permet de mieux répartir la charge des coûts de l'éducation à travers l'ensemble de la société.

Arguments contre la hausse des frais de scolarité

1. Ne favorise pas l'accès à l'éducation
    a. Plus attirant de faire payer à la sortie qu'à l'entrée
    b. Égalité des chances d'accès
2. L'éducation est un investissement pour un pays. Augmenter le niveau de scolarisation :
    a. constitue la meilleure solution pour faire face à la globalisation
    b. favorise l'accroissement du niveau de vie
    c. favorise une meilleure répartition de la richesse
3. Si les étudiants sont favorisés par rapport au reste de la société, ils ne sont pas les seuls.
    a. La contribution des entreprises aux revenus de l'état a diminué au fil des années
    b. Le taux d'impôt sur les profits des sociétés canadiennes a été réduit de moitié depuis 2000 (de 29 % à 15 %) et se révèle être aujourd'hui, de loin, le plus bas des pays du G7
    c. Le Québec est le champion canadien des subventions aux entreprises
        i. 3,6 G$ Québec vs 1,8 G$ en Ontario (2008-2009)
        Voir « Le Québec face à ses défis », Pierre Fortin, Robert Gagné, Luc Godbout et Claude Montmarquette, Min. des finances du Québec, Déc. 2009, tableau 1, page 15; voir la note page 17. ET aussi
            1. Marcel Boyer, Institut économique de Montréal, Réduire les subventions aux entreprises du tiers en 4 ans, 10 janvier 2010, argent.canoe.ca
            2. Droits de scolarité: le gel, un bon investissement gouvernemental, Michel Girard, La Presse, Publié le 26 mars 2012
            3. Léo-Paul LAUZON, Titulaire de la Chaire d'étude socio-économique de l'UQÀM, Professeur science comptable à l'UQÀM
            4. Mark Milke, Corporate welfare: Now a $182 billion addiction A fiscal update on business subsidies in Canada, 10 Décembre 10, 2008, Institut Fraser
    d. Hydro-Québec tarif grande entreprise (industriel)
        i. Parmi les plus bas en Amérique du Nord
        Voir « Comparaison des prix de l'électricité dans les grandes villes nord-américaines », Hydro-Québec, 2011
        ii. 30,5 % des ventes d'Hydro-Québec, mais 40 % de la consommation
        Voir « Rapport annuel Hydro-Québec »
        iii. Tarif moyen grande entreprise = 4,825 cents KWh
        iv. Tarif moyen autres (particulier/commercial) = (7,234 / 7,735) cents KWh

v. Tarif moyen exportation Hydro Québec 2010= 8,2 cents KWh

Une piste de solution (compromis) : Solidarité 1 %

- Répartition de la hausse parmi les plus « favorisés » :
  - Étudiants
  - Entreprises
- Pas de hausse d'impôt pour personne
- Chacun fait le même effort en termes de %
  - Baisse des subventions et crédits d'impôt aux entreprises
  - Hausse du tarif HQ aux grandes entreprises
  - Hausse des frais de scolarité
- Pour atteindre l'objectif du gouvernement d'obtenir 265 M$ en 2016-2017, il faut simplement augmenter/couper de 0,75 % par année, pour un total de 3,76 % sur 5 ans, soit

Les trois subissent le même pourcentage de hausse/réduction pour 2016-2017		
sur 5 ans	3,76%	hausse/réduction
par année	0,75%	
HQ - Consommation grandes entreprises (2009)	2 889 000 000 $	108 547 427 $
Subventions et crédits d'impôt (2008-2009)	3 600 000 000 $	135 261 591 $
Valeur totale frais de scolarité (2008-2009)	564 000 000 $	21 190 983 $
Total hausse/réduction		265 000 000 $

Plusieurs économistes et chroniqueurs économiques ont suggéré de réduire les subventions aux entreprises

Frais de scolarité au Canada et dans le monde

Tableau B.2.9 Frais de scolarité universitaires moyens1 des étudiants canadiens à temps plein de premier cycle et de deuxième et troisième ...

Fichier Édition Affichage Historique Marque-pages Outils ?

Ministère des Finances | Quelle est l'évolution de la de... | Tableaux | Tableau B.2.9 Frais de scolari... | Tableau B.2.11 Frais de scola... | Tableau D.2.9 Nombre de cer...

www.statcan.gc.ca/pub/81-582-x/2011002/tbl/tbilb2.9-fra.htm

:C SELON LE NIVEAU DE SCOLARITÉ – 2010

Frais de scolarité universitaires moyens[1] des étudiants canadiens à temps plein de premier cycle et de deuxième et troisième cycle, Canada et provinces, 2007-2008 à 2011-2012

Les signes conventionnels utilisés dans les tableaux

	Année universitaire[2]				
	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011[3]	2011-2012[4]
	en dollars courants				
Étudiant de premier cycle					
Canada	**4 558**	**4 747**	**4 942**	**5 146[r]**	**5 366[p]**
Terre-Neuve-et-Labrador	2 632	2 619	2 624	2 649[r]	2 649[p]
Île-du-Prince-Édouard	4 440	4 530	4 969	5 131	5 258[p]
Nouvelle-Écosse[5]	6 110	5 877	5 752	5 497[r]	5 731[p]
Nouveau-Brunswick	5 590	5 479	5 516	5 647[r]	5 853[p]
Québec[6]	2 056	2 180	2 309	2 411[r]	2 519[p]
Ontario[7]	5 388	5 667	5 985	6 316[r]	6 640[p]
Manitoba	3 271	3 238	3 408	3 593[r]	3 645[p]
Saskatchewan[8]	5 015	5 064	5 173	5 431	5 601[p]
Alberta	5 122	5 308	5 240	5 505[r]	5 662[p]
Colombie-Britannique	4 922	4 746	4 706	4 758[r]	4 852[p]
Étudiant de deuxième et troisième cycle					
Canada	**5 592**	**5 737**	**4 860**	**5 401[r]**	**5 599[p]**

Rechercher : to in | Suivant | Précédent | Tout surligner | Respecter la casse

Source : OCDE (2011), *Regards sur l'éducation 2011*, tableau B5.2, voir : *http://dx.doi.org/10.1787/888932470927*.

Justice sociale, frais de scolarité et écart entre riches et pauvres

On remarque que les pays où les frais de scolarité sont les plus élevés sont aussi ceux où l'écart entre les riches et les pauvres est le plus grand, et ceux où ils sont les plus bas sont ceux où l'écart est le plus faible

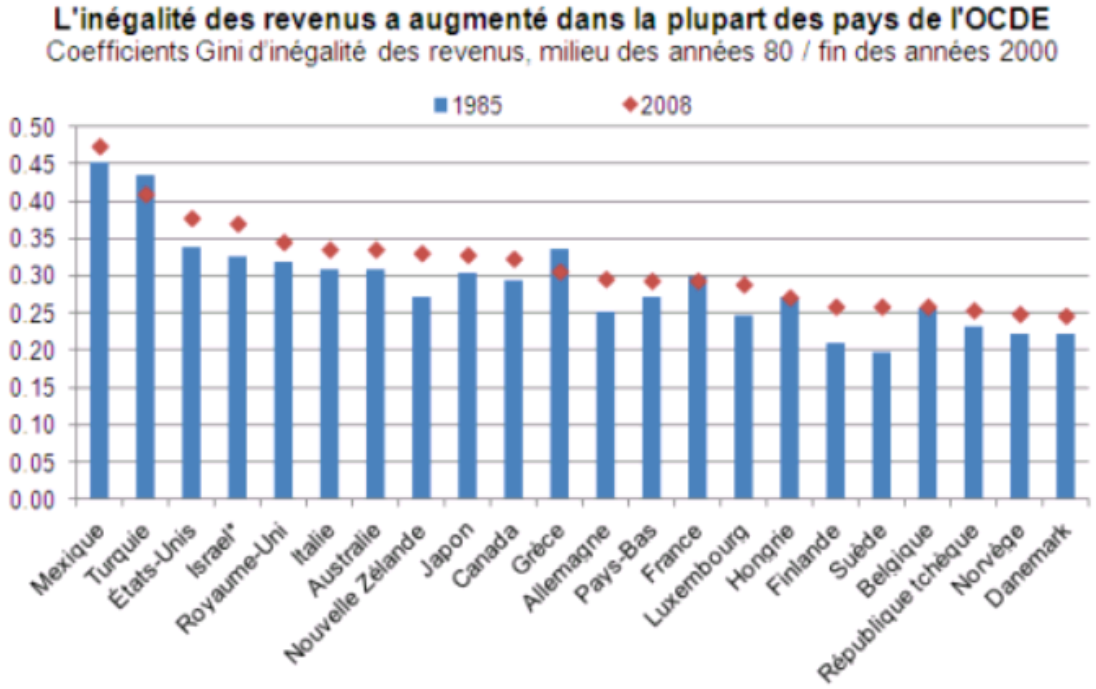

Accessibilité – le Québec rattrape son retard en éducation

Cite 5A = 1er cycle universitaire

Cite 5B = CEGEP professionnel (3 ans)

Cite 6 = 2e et 3e cycle universitaire

Graphique A.1.2

Proportion de titulaires d'un diplôme d'études tertiaires dans la population, selon le groupe d'âge, 2009

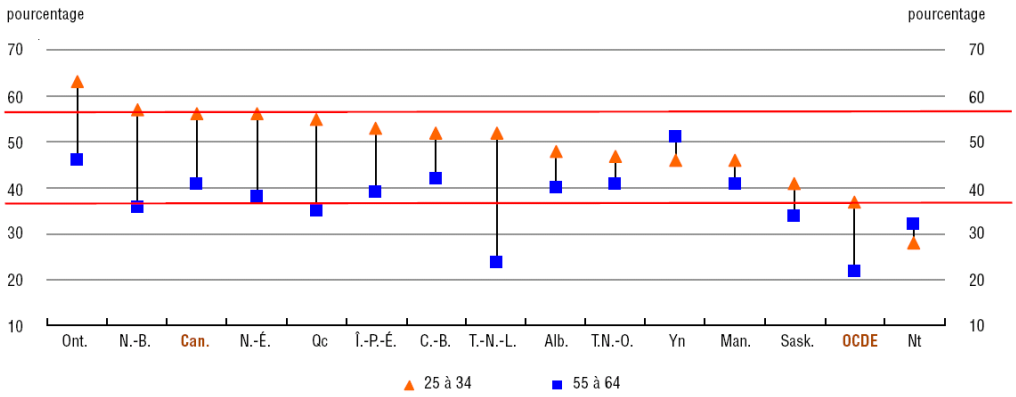

Source : Tableau A.1.3.

Graphique A.1.3

Proportion d'individus âgés entre 25 et 64 ans titulaires d'un diplôme d'études tertiaires de type B (CITE 5B) et d'un diplôme d'études tertiaires de type A ou d'un titre sanctionnant un programme de recherche de haut niveau (CITE 5A/6), 2009

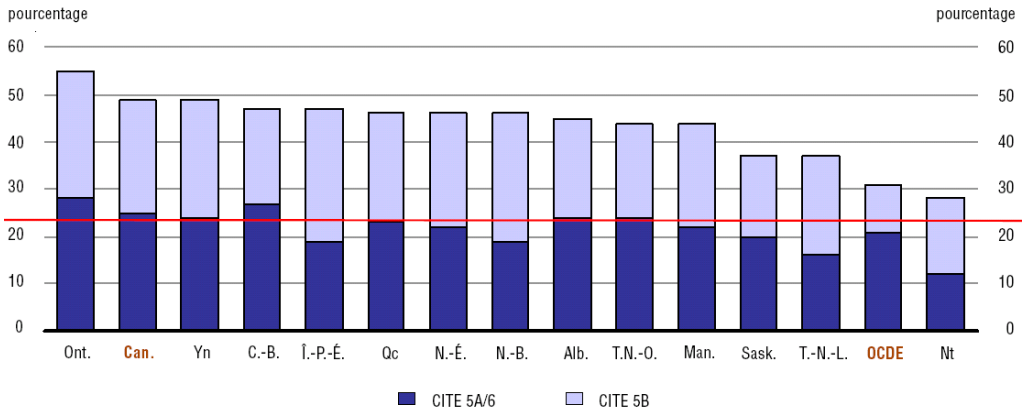

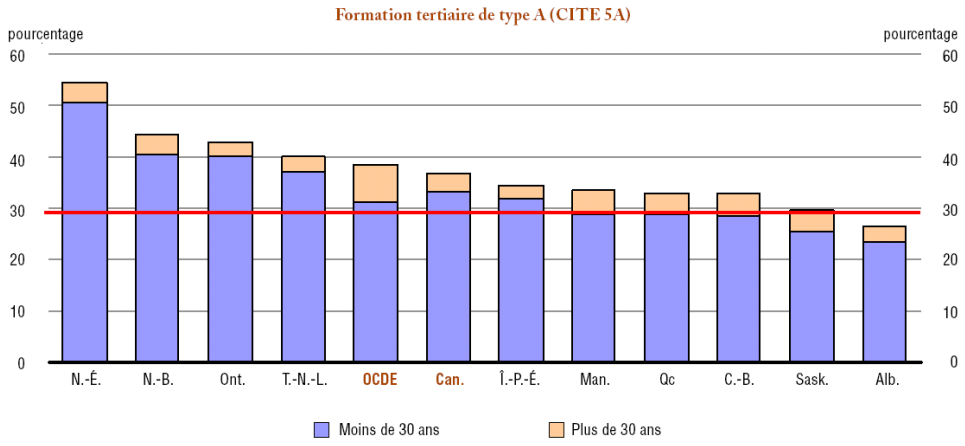
Formation tertiaire de type A (CITE 5A)
pourcentage
pourcentage
60
50
40
30
20
10
0
N.-É.
N.-B.
Ont.
T.-N.-L.
OCDE
Can.
Î.-P.-É.
Man.
Qc
C.-B.
Sask.
Alb.
Moins de 30 ans
Plus de 30 ans

Répartition des diplômes au Québec

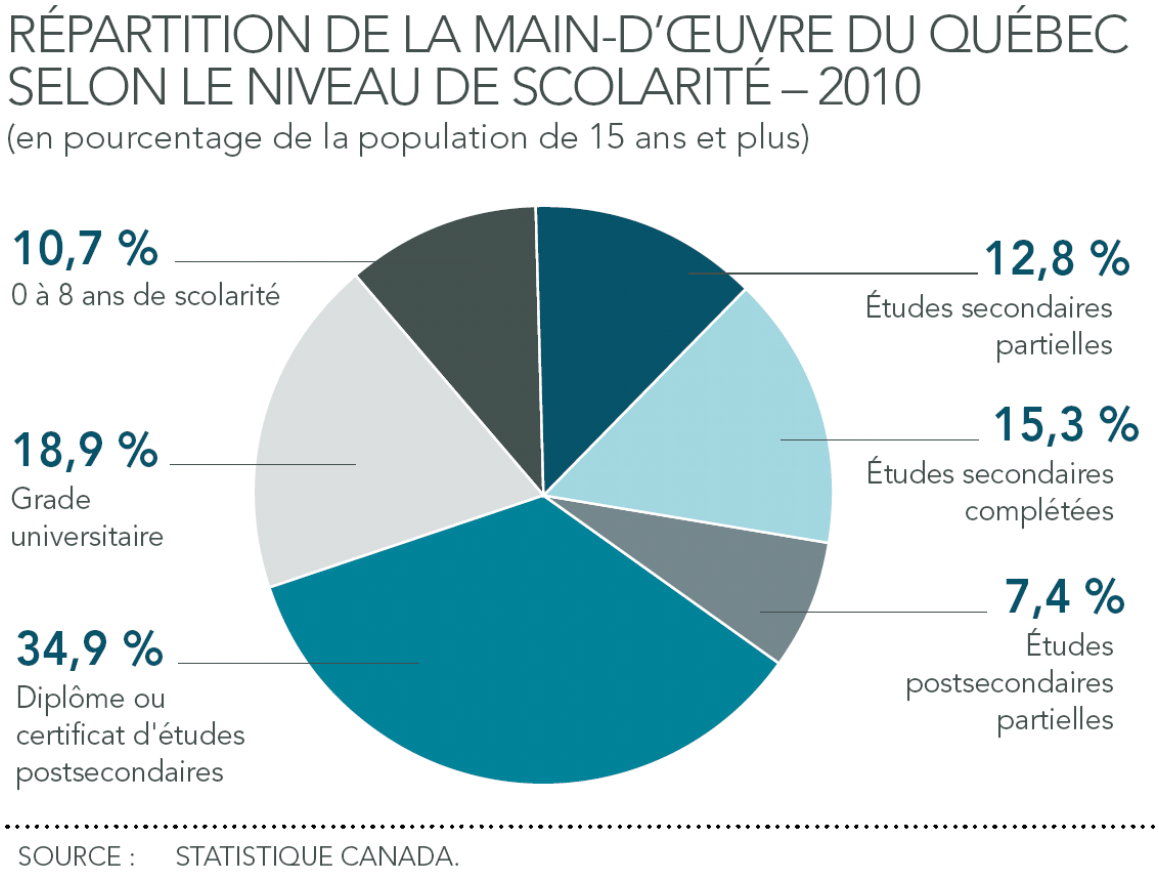

Le fardeau fiscal des québécois est le plus élevé au Canada

Tableau 1: Taux effectifs marginaux d'imposition (TEMI) moyens, tous types de familles, par catégorie de revenu et province

2011						
Revenu familial du marché	**Jusqu'à 15 000 $**	**de 15 001 à 35 000 $**	**de 35 001 à 60 000 $**	**de 60 001 à 100 000 $**	**100 001 $ et plus**	**Toutes les familles**
Province	***Pourcentage***					
Terre-Neuve-et-Labrador	26,7	32,2	33,5	35,7	37,1	33,1
Î.-P.-É.	38,5	32,0	35,8	36,5	39,5	36,1
Nouvelle-Écosse	27,3	32,5	36,5	38,1	41,1	34,9
Nouveau-Brunswick	31,5	30,5	34,7	34,7	35,7	33,3
Québec	25,0	35,0	42,1	40,8	42,4	36,6
Ontario	19,5	29,2	35,5	33,9	38,5	31,6
Manitoba	24,9	32,1	36,0	37,0	40,3	34,1
Saskatchewan	30,1	27,6	34,4	34,4	36,5	32,8
Alberta	28,9	24,9	34,1	32,9	34,8	31,7
C.-B.	19,8	28,2	31,7	30,2	35,0	28,8
Canada	**22,9**	**30,4**	**36,5**	**35,1**	**38,2**	**32,7**

La classe moyenne paie pour les universitaires?

a. Les contribuables gagnant >= 50 000 $
    - représentent 22,4 % des contribuables
    - paient 88 % du total de l'impôt des particuliers.

b. Les contribuables gagnant < 50 000 $
    - représentent 77,6 % des contribuables
    - paient 12 % du total de l'impôt des particuliers.

c. 36,8 % des contribuables ne paient pas d'impôt

TABLEAU 17

Impôt à payer selon le revenu total
Québec – 2009 et variation par rapport à 2008
(montant en millions de dollars, variation en pourcentage)

	Moins de 10 000 $		10 000 $ à 19 999 $		20 000 $ à 29 999 $		30 000 $ à 49 999 $		50 000 $ à 99 999 $		100 000 $ ou plus		Total	
Catégorie	Montant	Var.	Montant	Var.	Montant	Var.	Montant	Var.	Montant	Var.	Montant	Var.	Montant	Var.
Revenu total	4 895	-0,6	20 633	0,6	23 140	0,7	55 898	1,4	75 962	3,2	47 994	-0,3	228 522	1,4
Impôt sur le revenu imposable	745	-1,6	2 769	0,5	3 339	0,8	8 153	1,3	11 743	2,8	8 853	-0,7	35 602	1,1
Crédits d'impôt non remboursables[1]	-743	-1,6	-2 621	1,2	-2 382	3,6	-3 804	5,2	-3 220	6,5	-1 821	2,7	-14 591	3,8
Impôt à payer	3	-10,3	148	-11,4	957	-5,7	4 348	-1,9	8 523	1,4	7 031	-1,5	21 011	-0,7
Crédits d'impôt remboursables	847	0,9	1 089	3,0	787	6,8	801	16,0	456	42,8	114	85,8	4 094	10,5
Impôt à payer moins les crédits d'impôt remboursables	-844	0,9	-941	5,8	170	-38,7	3 547	-5,2	8 067	-0,2	6 917	-2,2	16 916	-3,1

(1) Seule la partie utilisée pour ramener l'impôt à payer à zéro est considérée. Ainsi, le total des crédits d'impôt non remboursables accordés est de 14 934 M$, alors que la partie utilisée est de 14 591 M$

TABLEAU 5

Nombre de contribuables selon le revenu total
Québec – 2009

Tranche de revenu total	Nombre en milliers	En pourcentage du total
Moins de 20 000 $	2 430	39,3
20 000 $ à 29 999 $	934	15,1
30 000 $ à 49 999 $	1 431	23,2
Sous-total : moins de 50 000 $	**4 795**	**77,6**
50 000 $ à 99 999 $	1 130	18,3
100 000 $ ou plus	253	4,1
Sous-total : 50 000 $ ou plus	**1 383**	**22,4**
Total	**6 179**	**100,0**

Source : Statistiques fiscales des particuliers, 2009

Tableau 2 **Total des taxes et des impôts payés par une personne type durant sa vie active, selon le niveau de scolarité et le sexe ($)**

Plus haut niveau de scolarité atteint	Hommes	Femmes	Ensemble
Sans diplôme d'études secondaires	390 696 (31)	172 612 (24)	271 766 (26)
Diplôme d'études secondaires	541 954 (35)	265 682 (26)	412 375 (32)
Diplôme d'études collégiales	735 130 (40)	389 909 (31)	536 856 (35)
Baccalauréat	1 155 768 (45)	667 043 (39)	916 043 (42)

Le régime fiscal québécois des entreprises est très concurrentiel

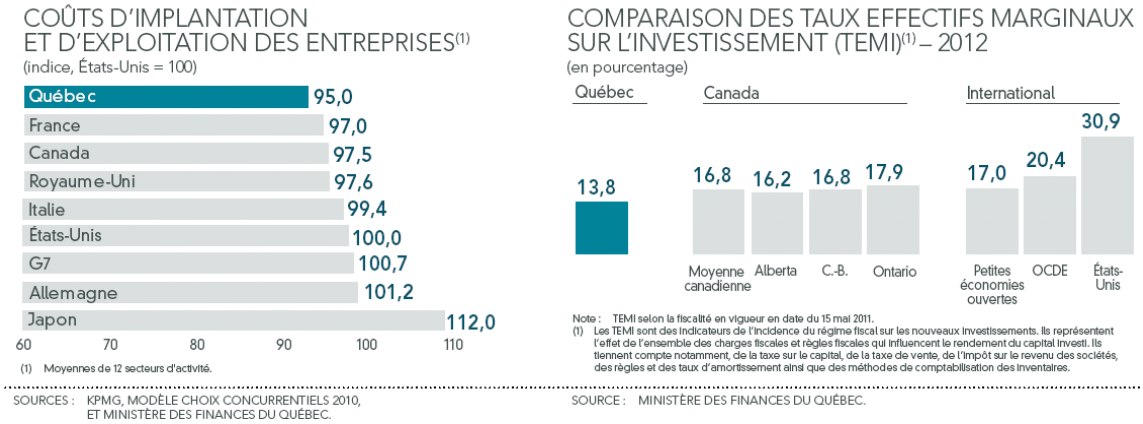

Le régime fiscal canadien le plus bas du G7

Source OCDE et le Devoir, Éric Desrosiers 16 mars 2012 Actualités économiques

- Le taux d'impôt sur les profits des sociétés canadiennes a été réduit de moitié depuis 2000 (de 29 % à 15 %) et se révèle être aujourd'hui, de loin, le plus bas des pays du G7
- Les réserves de liquidités des entreprises passent d'un total de 167 G$, en 2001, à 500 G$ en 2012.

Quelques exemples de taux d'imposition des entreprises

Rapport Annuel CGI

On note une baisse constante du taux d'imposition depuis 3 ans, de 28 % à 20 %.

Réduction d'impôts de 44 M$ en 2011 par rapport à 2009

3.8. BÉNÉFICE NET ET BÉNÉFICE PAR ACTION

Le tableau ci-dessous présente les renseignements sous-jacents au calcul du bénéfice par action.

Pour les exercices clos les 30 septembre *(en milliers de dollars, sauf indication contraire)*	2011	2010	2009	Variation 2011/2010	Variation 2010/2009
Bénéfice tiré des activités poursuivies avant impôts sur les bénéfices	**546 558**	477 736	441 120	**14,4 %**	8,3 %
Impôts sur les bénéfices	**111 493**	114 970	125 223	**-3,0 %**	-8,2 %
Taux d'imposition effectif	***20,4 %***	*24,1 %*	*28,4 %*		
Bénéfice tiré des activités abandonnées, déduction faite des impôts sur les bénéfices	**-**	-	1 308	**s. o.**	-100,0 %
Bénéfice net	**435 065**	362 766	317 205	**19,9 %**	14,4 %
Marge	***10,1 %***	*9,7 %*	*8,3 %*		

Autre exemple - Bell Canada

COMPTES DE RÉSULTAT CONSOLIDÉS	2011	2010
Produits opérationnels	19 497	18 069
Coûts opérationnels	(11 868)	(10 884)
BAIIA [1]	7 629	7 185
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	(409)	(262)
Amortissement des immobilisations corporelles	(2 538)	(2 388)
Amortissement des immobilisations incorporelles	(723)	(737)
Charges financières		
Charge d'intérêts	(842)	(685)
Intérêt lié aux obligations au titre des avantages du personnel	(984)	(992)
Intérêt sur le passif lié aux parts du fonds	–	(370)
Rendement attendu des actifs des régimes de retraite	1 032	898
Autres produits	129	173
Bénéfice avant impôt sur le résultat	3 294	2 822
Impôt sur le résultat	(720)	(632)
Bénéfice net	2 574	2 190

Taux imposition 2010 = 22,3 %

Taux imposition 2011 = 21,9 %

Rapport annuel Banque Royale

Baisse du taux d'imposition de 25,8 % à 21,8 % sur 3 ans

Réduction d'impôts de 345 M$ en 2011 par rapport à 2009

Impôts

Tableau 8

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2011	2010	2009
Impôts sur les bénéfices	**1 888 $**	1 996 $	2 015 $
Autres taxes			
Taxe sur les produits et services et taxes de vente	**338 $**	250 $	180 $
Cotisations sociales	**354**	317	318
Taxes sur le capital	**74**	133	159
Taxes foncières	**109**	105	103
Taxes sur les primes d'assurance	**49**	46	42
Taxes d'affaires	**16**	9	16
	940 $	860 $	818 $
Total des impôts sur les bénéfices et des autres taxes	**2 828 $**	2 856 $	2 833 $
Bénéfice net lié aux activités poursuivies avant impôts	**8 642 $**	7 827 $	7 796 $
Taux d'imposition effectif sur les bénéfices liés aux activités poursuivies	**21,8 %**	25,5 %	25,8 %
Taux d'imposition effectif total (1)	**29,5 %**	32,9 %	32,9 %

(1) Total de la charge d'impôts et des autres taxes en pourcentage du bénéfice net avant la charge d'impôts et les autres taxes.

Les tarifs d'électricité grandes entreprises d'Hydro-Québec sont parmi les plus bas

GRAPHIQUE 6

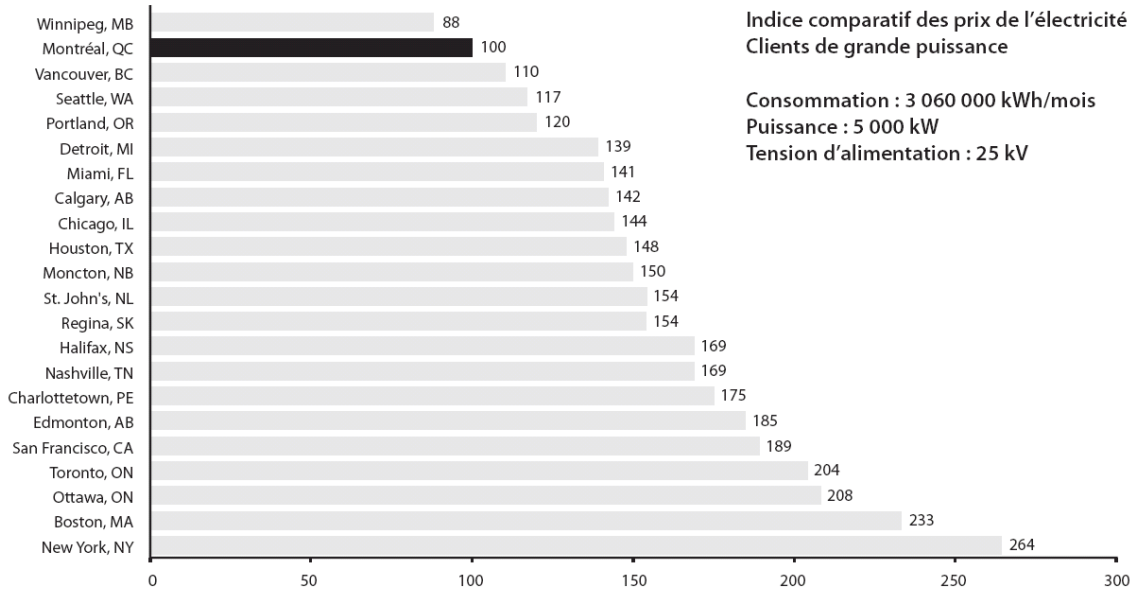

Hydro-Québec = 100

Factures mensuelles (avant taxes).
Tarifs en vigueur le 1er avril 2011.

GRAPHIQUE 7

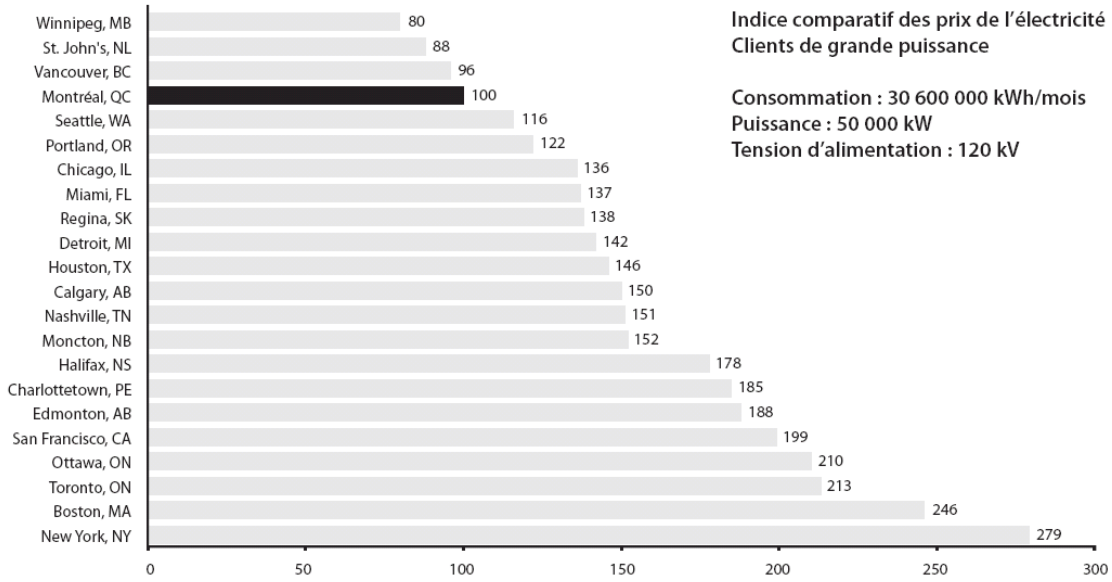

Hydro-Québec = 100

Factures mensuelles (avant taxes).
Tarifs en vigueur le 1er avril 2011.

Tarif d'électricité : Un exemple – Rio Tinto Alcan

- Propriété étrangère depuis 2006
  - « Propriétaire » de la rivière Saguenay, du Lac St-Jean à Jonquières (30 km)
  - Bail jusqu'à 2058 sur la rivière Péribonka
  - Possède ses propres barrages sur ces rivières
    - Puissance totale de 2042 MW ≈ Centrale LG2A d'Hydro-Québec (2 106 MW)
    - On construit présentement la Romaine pour 1550 MW
  - Avantage concurrentiel global de 700 M$ par rapport aux autres clients d'HQ au tarif L à 4,5 cents, qui est déjà un des plus bas en Amérique du Nord
- Bénéfice brut de l'Usine d'Alma : 24 %
- Revenus Rio Tinto 2010 : 60,3 G$
- Profits avant impôt 2010 : 20,6 G$ (34 %)

Source : Le Devoir 4 mars 2011, « Les fabuleux secrets de Rio Tinto Alcan », Robert Dutrisac

Rio Tinto Alcan		
2042 MW		
valeur nette annuelle		
production annuelle potentielle	17 887 920 000	KWh
% utilisation	0,75	
production en fonction du % utilisation	13 415 940 000	KWh
coût de production estimé (comme le bloc patrimonial à 2,2 C KWh)	0,01	$/KWh
valeur marché	966 799 486 $	

Un autre exemple – industrie minière

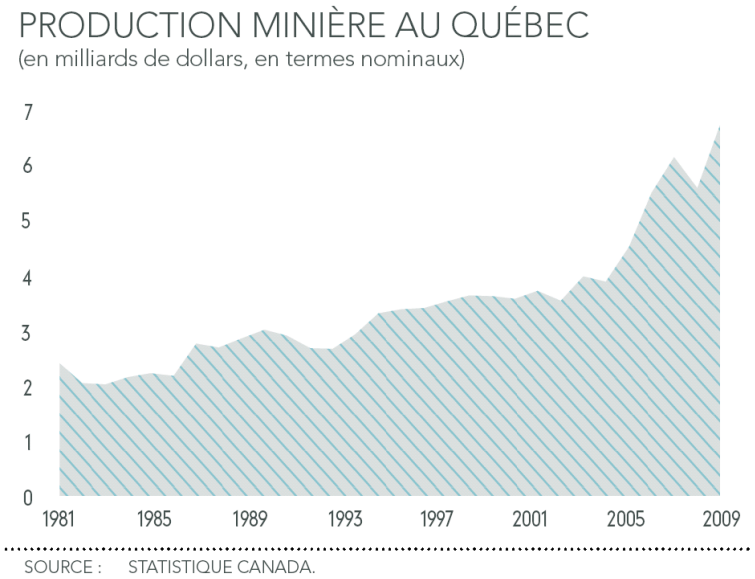

Contribution fiscale nette de l'industrie minière dans les années 2000 : nulle!!!

- production 17,1 G$
- Gouvernement du Québec
    - a perçu 259 M$ de dollars en redevances
    - a donné 624 M$ en mesures fiscales ciblant les minières
    - subventions R&D et soutien à l'emploi non incluses dans ce total

Source : La Presse, 17 mars 2011, « Aide de l'État au secteur minier: le vérificateur avait sous-estimé le déficit », Hugo Fontaine

Autre exemple – Technologies de l'information

- plein emploi présentement (taux de chômage autour de 2 %)
- 4 offres de stage par étudiant à l'UdeS
- crédits d'impôt remboursables : 400 M$ en 2011
    - cela ne comprend pas
        - les crédits RD (760 M$ tous secteurs en 2011)
        - subventions Emploi Québec ???
        - subventions SQRI (30 M$ sur 3 ans pour les TIC)
- À quoi cela sert-il de mettre 400 M$ par année, si le principal problème est le manque de ressources humaines; c'est ce qui limite la croissance de l'emploi en TI présentement.

Source : SQRI et Dépenses fiscales 2011

Moins riches au Québec, car moins éduqués

02-02-2012

Les hommes québécois les plus riches le sont toutefois moins que leurs homologues canadiens, notamment en raison de leur niveau de scolarisation plus faible. C'est ce que révèle une étude réalisée récemment par le Centre sur la productivité et la prospérité de HEC Montréal. « Un phénomène assez surprenant car, par le passé, c'était plutôt parmi les Québécois les plus pauvres que l'on observait les plus grands écarts de richesse avec le reste du Canada », déclare Daniel Parent, auteur de l'étude et professeur agrégé à HEC Montréal.

Aujourd'hui, la situation tend à s'inverser. Ainsi, en 2007-2008, dans le reste du Canada, les 20 % d'hommes les plus riches ont enregistré un revenu après impôts et transferts qui était supérieur de 20 à 22 % à celui des Québécois de la même catégorie de revenu. Les 20 % les plus pauvres disposaient, pour leur part, d'un revenu qui dépassait d'environ 10 % celui de leurs homologues québécois. Ce renversement de situation s'explique par le niveau de scolarité, qui s'est grandement amélioré au Québec au cours des trente dernières années, diminuant du coup les écarts de revenu entre les gens moins nantis.

Source : Centre sur la productivité et la prospérité, HEC Montréal